

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

## DPAM B Defensive Strategy - Classe B - ISIN: BE6227492921

Un compartiment de DPAM B, Sicav publique de droit belge

**Nom de l'initiateur du produit: Degroof Petercam Asset Management SA, en abrégé DPAM.**

Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles - [dpam@degroofpetercam.com](mailto:dpam@degroofpetercam.com) - <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> - Appelez le +32 2 287.90.77 pour de plus amples informations. DPAM fait partie du groupe Degroof Petercam.

DPAM B est géré par la société de gestion DPAM et celle-ci agit en cette qualité au sens de la Directive 2009/65/CE.

**Autorité compétente:** L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de DPAM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

DPAM est agréée en Belgique et réglementée par la FSMA

**Date de production du document d'informations clés: 20/02/2025**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Action de capitalisation d'un compartiment de DPAM B, Sicav publique de droit belge. Les actions du compartiment sont des actions de capitalisation ne donnant pas droit à un dividende. Tous les revenus que le produit perçoit sont réinvestis.

### Durée

Illimitée. Ce produit n'a pas de date d'échéance déterminée.

### Objectifs

**Objectif:** L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une plus-value à moyen terme en investissant dans des titres de créance d'émetteurs du monde entier. Il s'agit d'un compartiment géré activement. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il n'a pas un objectif d'investissement durable.

**Politique d'investissement:** Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations (OPCVM et/ou autres OPC) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (OPCVM et/ou autres OPC). Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations ou autres titres de créances (à concurrence de max. 20% de son actif net). Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 30% de ses actifs nets. Le compartiment investit au moins 75% de ses actifs nets dans (i) des fonds qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) et/ou (ii) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs). Le compartiment applique des restrictions d'investissement contraignantes (a) aux sociétés non-conformes aux normes mondiales (Global Standards), (b) aux sociétés impliquées dans des activités controversées, et (c) aux sociétés impliquées dans des controverses de sévérité maximale. Vous trouverez plus d'informations sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Le gestionnaire du compartiment utilisera des fonds de DPAM et des fonds de tiers dont la sélection est basée sur une analyse qualitative qui se concentre sur cinq points : philosophie et processus d'investissement, performance, risques, transparence et coûts. Cette sélection tient compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

**Produits dérivés:** Le compartiment peut, de manière facultative, utiliser des produits dérivés (tels que des options et/ou des contrats à terme ('futures'

et/ou 'forwards')), et ce tant dans un but de réalisation des objectifs d'investissement que dans un but de couverture des risques (couverture ou exposition du/au risque lié à certains marchés).

**Souscription/Remboursement:** Vous pouvez échanger vos actions détenues dans ce compartiment contre des actions d'un autre compartiment. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter les informations dans le prospectus sous le point « Informations concernant les actions et leur négociation ».

Toute demande de souscription/remboursement d'actions peut être introduite chaque jour ouvrable avant 12h00 (heure belge) auprès de Banque Degroof Petercam SA.

### Investisseurs de détail visés

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui ont un horizon d'investissement de 2 ans, qui satisfont aux critères d'accès à cette classe d'action décrits dans le prospectus et qui:

- ont une connaissance et expérience suffisante des marchés d'actions, obligations, d'autres titres de créance et des fonds, et comprennent les risques du produit
- recherchent une exposition aux fonds d'obligations et, dans une moindre mesure, d'autres fonds, actions ou titres de créances
- sont intéressés par un investissement qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales sans objectif d'investissement durable
- peuvent supporter une perte par an généralement inférieure à 15 %

### Informations pratiques

Dépositaire: Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A, succursale belge

Le document d'informations clés décrit une classe d'action du compartiment DPAM B Defensive Strategy de la Sicav DPAM B.

DPAM B est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en Belgique (Etat membre d'origine de la SICAV), répondant aux exigences de la Directive 2009/65/CE et soumis au contrôle prudentiel de la FSMA.

Conformément aux dispositions légales applicables, le patrimoine du compartiment est distinct du patrimoine des autres compartiments de la SICAV, ce qui implique notamment que les droits des investisseurs et autres créanciers de ce compartiment sont limités aux actifs de celui-ci.

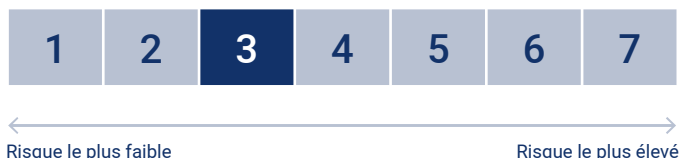
Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de la Sicav.

Des informations supplémentaires sur le compartiment sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la SICAV. Ces documents (établis en français, néerlandais et anglais) ainsi que de plus amples informations sur ce produit sont par ailleurs disponibles sur le site: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet 'Documentation').

Toute autre information pratique, notamment la dernière valeur nette d'inventaire des actions est disponible sur le site internet mentionné ci-dessus (onglet 'Valeur nette d'inventaire').

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 2 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre bas et moyen.

Investir dans ce produit comporte en outre des risques matériellement pertinents mais non repris dans l'indicateur de risque:

- **Risque de liquidité:** le compartiment peut potentiellement être exposé à des émetteurs issus du secteur de l'immobilier et/ou à petites capitalisations et/ou à des obligations d'entreprises. La liquidité de tels actifs peut diminuer pendant les périodes de tension sur les marchés. Ce risque peut également être associé aux fonds dans lesquels le compartiment investit.
- **Risque de crédit:** le risque qui serait susceptible de découler de la dégradation de la solvabilité d'un émetteur d'obligations ou de titres de créance et donc de réduire la valeur des investissements. Le compartiment peut être exposé à des titres à revenu fixe, principalement par le biais d'investissements dans d'autres fonds.
- **Risque d'inflation:** le risque qu'une hausse de l'inflation réduise les actifs du portefeuille. Le compartiment peut être exposé, principalement par le biais d'investissements dans d'autres fonds, à des titres à revenu fixe sensibles au taux d'inflation.
- **Risque en matière de durabilité:** les aspects environnementaux et/ou sociaux ne font pas systématiquement partie intégrante du processus de sélection d'investissement du compartiment. Par conséquent, le compartiment peut être plus exposé aux entreprises qui ont un impact négatif sur la durabilité. Ce risque peut également être associé aux fonds dans lesquels le fonds investit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		2 ans	
Exemple d'investissement:		10 000 EUR	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Scénarios			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 750 EUR	8 490 EUR
	Rendement annuel moyen	-22.54%	-7.88%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 470 EUR	8 490 EUR
	Rendement annuel moyen	-15.33%	-7.88%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 010 EUR	10 250 EUR
	Rendement annuel moyen	0.08%	1.22%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 510 EUR	11 370 EUR
	Rendement annuel moyen	15.13%	6.64%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale ne peut dépasser le montant de votre investissement initial.

Scénario défavorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2021 et 10 2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07 2022 et 07 2024.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2018 et 01 2021.

## Que se passe-t-il si DPAM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du compartiment sont conservés auprès du Dépositaire et maintenus séparés des autres actifs conservés par celui-ci.

En cas de défaillance de DPAM ou d'un autre compartiment de la Sicav, aucun de ceux-ci ne peut utiliser l'argent du produit pour payer ses dettes.

Votre investissement n'est toutefois pas protégé par un mécanisme d'indemnisation ou de garantie.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

En cas de changement de compartiment, vous payerez la différence éventuelle entre la commission de commercialisation des compartiments concernés.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
<b>Coûts totaux</b>	<b>348 EUR</b>	<b>499 EUR</b>
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	<b>3.5%</b>	<b>2.5% chaque année</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,73 % avant déduction des coûts et de 1,22% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

#### Composition des coûts

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Max 2,00%. Ce sont les frais que vous payez lorsque vous faites votre investissement (frais de souscription). Ces frais comprennent les frais de distribution. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,24% de la valeur de votre investissement par an. Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	124 EUR
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 2 ans.

Celle-ci a été définie sur base de la composition des actifs du compartiment (actions, obligations, ou mixte), du profil de risque et de l'exposition géographique.

Vous pouvez à tout moment vendre vos actions du compartiment. La décision de sortir avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance et de risque de votre investissement.

La section « Que va me coûter cet investissement ? » contient des informations sur l'impact des coûts au fil du temps.

Toute demande de souscription/remboursement d'actions peut être introduite chaque jour ouvrable avant 12h00 (heure belge) auprès de Banque Degroof Petercam SA.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peut être soumise par écrit à DPAM, Service de Gestion des Plaintes, rue Guimard 18 à 1040 Bruxelles, ou par mail à [claimsDPAM@degroofpetercam.com](mailto:claimsDPAM@degroofpetercam.com).

Toutes les informations sur la procédure de traitement des plaintes de DPAM sont disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/complaints-procedure-enBE>.

## Autres informations pertinentes

Les données relatives aux scénarios de performances sont actualisées mensuellement et publiées sur [https://docs.publifund.com/monthlyperf/BE6227492921/fr\\_BE](https://docs.publifund.com/monthlyperf/BE6227492921/fr_BE).

Les informations relatives aux performances passées sont publiées sur [https://docs.publifund.com/pastperf/BE6227492921/fr\\_BE](https://docs.publifund.com/pastperf/BE6227492921/fr_BE). Ces informations sont disponibles pour les 10 dernières années. Le nombre d'années au cours desquelles les performances passées sont indiquées peut être inférieur à 10 ans pour les produits récents.